

De l'abside... ... à la glacière



BULLETIN MUNICIPAL VINASSAN 2025



Sommaire



Page 1 : Le Mot du Maire

Page 2 : Point travaux

- Rue du château d'eau
- Rue du Docteur Augé

Une nouvelle balayeuse aux services techniques

Page 3 : Des fêtes tout au long de l'année

- Vide grenier et marché aux saveurs méditerranéennes
- Marché aux truffes et aux saveurs
- Rues en fête
- 13 et 14 juillet
- Vinassos
- Fête de la Cartagène
- Fête locale de la Saint Martin 8,9, 10 et 11 Novembre

Page 4 et 5 : Quelques photos des évènements de 2025

Page 6 : Colis de Noël des séniors

Recensement de la population : c'est obligatoire et c'est bientôt!

Gérard Augustin, préparateur physique des championnes du monde de rugby à XV militaire féminin

Page 7 : Collège de Coursan « Les Mailheuls », le collège des jeunes Vinassanais

Page 8 : Vin'alerte

Recensement enfants nés en 2023

Elections municipales des 15 et 22 mars 2026

Pimms médiateur social

Histoire des Maires de Vinassan (suite)

Page 9 : Le village de Noël et ses bénévoles

Page 10: Recette

Vœux



Mot du Maire

Mes chers concitoyens

L'année 2025 arrive à son terme et voici son dernier bulletin municipal. En cette période pré électorale et conformément à ses règles, nous ne vous présenterons pas, dans ce support, les projets 2026.

2025 a été encore une année riche en évènements et travaux réalisés sur la commune, nous les abordons dans ce numéro.

La réfection de la rue du château d'eau jusqu'à la glacière est terminée et va permettre une circulation plus sécuritaire ainsi qu'une gestion du ruissellement ô combien problématique lors de fortes pluies.

Un point précis est fait sur le prochain recensement et je vous invite à y répondre, cela a une importance majeure pour le bon fonctionnement de la Commune.

2025 a été encore une fois une année festive sur notre commune. Divers évènements ont eu lieu, il y en a eu pour tous les goûts. Je voudrais très sincèrement remercier les bénévoles qui œuvrent toute l'année afin d'animer notre village et permettre aux vinassanais de se retrouver en toute convivialité.

Vous trouverez également dans ce numéro, un focus sur le collège « Les Mailheuls » de Coursan, c'est le collège de nos jeunes vinassanais. Cet article permettra à certains de se souvenir, et à d'autres de découvrir la qualité de cet établissement avec les différentes options qu'il propose.

Pour terminer, je tiens sincèrement à remercier toutes les personnes qui ont œuvré cette année au bon fonctionnement et au bien vivre dans la commune, enseignants, commerçants, artisans, professions libérales, présidents d'associations et bien entendu l'ensemble des bénévoles.

Un grand merci à l'ensemble du personnel technique, administratif, police et agents de service pour leurs compétences et leur dévouement.

Félicitations aux bénévoles du village de Noël qui encore cette année ont réalisé un travail remarquable, toujours avec un minimum de moyens et beaucoup d'imagination.

Merci à la commission communication pour la réalisation à 100% municipale de ce bulletin.

Je vous souhaite en mon nom et celui du Conseil Municipal, d'excellentes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour 2026.

Didier ALDEBERT



Point travaux

Rue du Château d'Eau

Dans le cadre de l'amélioration de la voirie communale, des travaux ont été réalisés rue du Château d'Eau jusqu'à l'ancienne glacière.

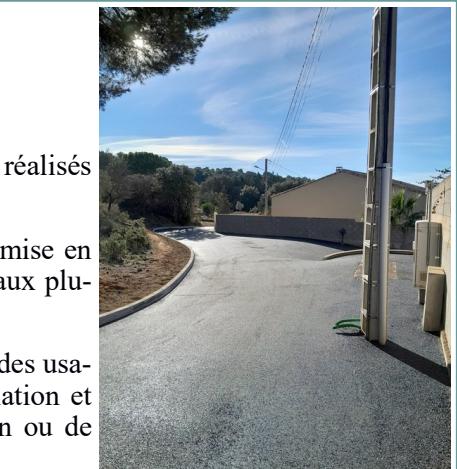
Ces travaux ont consisté en un réaménagement complet de la chaussée et la mise en place d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales.



L'objectif est de renforcer la sécurité des usagers, d'améliorer le confort de circulation et de limiter les problèmes d'inondation ou de ruissellement lors des fortes pluies.

Pendant toute la durée du chantier, la circulation était réglementée ou interrompue par tronçons. Une signalisation avait été mise en place, et les riverains ont été informés à chaque étape de l'avancement des travaux.

La commune remercie les habitants pour leur compréhension et leur patience durant cette période de travaux, nécessaires à l'amélioration de notre cadre de vie. Un grand merci aux riverains.



Rue du Docteur Augé

Les travaux de voirie de la rue du Docteur Augé sont actuellement en cours de réalisation dans le cadre de la dernière tranche du programme d'aménagement.

Les interventions portent sur la réfection des réseaux humides, incluant le réseau d'assainissement et de l'eau potable mais aussi le réseau pluvial pour la gestion des eaux de pluie et l'enfouissement des réseaux secs, comprenant l'électricité, le téléphone, et les autres réseaux de communication.

Afin d'améliorer la sécurité des piétons et l'accessibilité de la voie, des trottoirs seront aménagés.

Ces travaux visent à moderniser les infrastructures et à valoriser la rue du Docteur Augé, tout en limitant les nuisances pour les riverains. Une fois l'ensemble des interventions sur les réseaux achevé, la remise en état de la chaussée et les aménagements de finition (bordures, espaces verts, signalisation) seront réalisés.



Une nouvelle balayeuse aux services techniques

Face à sa vétusté et aux pannes de plus en plus récurrentes enregistrées sur la balayeuse qui durant plus de 20 ans a sillonné les rues de Vinassan, la municipalité a pris la décision de procéder à l'acquisition d'un nouveau modèle bien plus performant.

Cette acquisition a un coût important, mais l'ancienne balayeuse n'était plus adaptée aux besoins grandissant de la commune et du fait de ses multiples pannes, revenait très onéreuse en terme de réparations.

Ce nouveau modèle est équipé d'une aspiration centrale avec une cuve de 3 m³, contre 1,50 m³ pour la précédente, qui peut aspirer les feuilles mortes et être utilisée dans les avaloirs du pluvial. Un nettoyeur haute pression complète le tout.

Un outil de travail indispensable destiné à la propreté et à la sécurisation des rues pour le bien être des Vinassanais.



VIE LOCALE

Des fêtes tout au long de l'année

Vide grenier et marché aux saveurs méditerranéennes

Un succès incroyable pour la journée vide-grenier organisée par la Maison de la Clape !

Un grand merci à Hista, le graffeur talentueux, pour avoir redonné vie au mur de la Maison de la Clape avec son art à l'initiative des Pantiguettes et de l'association la Maison de la Clape. Le village a connu tout au long de la journée une ambiance festive, marqué en particulier par la commémoration du 1er mai en présence des élus.



Marché aux Truffes et aux saveurs

Le troisième Marché aux truffes a eu lieu au mois de juin. Il connaît un véritable succès, et outre les Vinassanais, il attire de nombreux habitants des alentours.



Rues en fête

Vous étiez nombreux à participer à cette fête conviviale et musicale le 5 juillet, et nous tenons à remercier nos commerçants pour leurs délicieuses propositions variées. Le registre musical a suscité un véritable enthousiasme.



13 et 14 Juillet

Ces deux jours de célébration ont été riches en émotion pour honorer notre histoire et nos valeurs.

Le discours du 14 juillet de Monsieur le Maire Didier Aldebert a rappelé l'importance de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, tout en rendant hommage à ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre pays.

Cette année, un hommage particulier a été rendu à nos pompiers, qui ont fait preuve de courage et de détermination. Les applaudissements pour nos pompiers, nos forces de l'ordre et militaires, nos bénévoles des Comités Communaux des Feux et Forêts et tous ceux qui œuvrent pour notre sécurité ont résonné comme un écho de gratitude et de respect.

Vinassos

Cette après midi permet aux vinassanais de rencontrer le tissus associatif de la commune, toujours avec autant de succès. Le concert de l'orchestre Mercury est venu clôturer cette journée.

Les bénéfices de cette soirée soutiennent nos associations locales, une belle initiative de la mairie pour les remercier de leur engagement tout au long de l'année. Merci à tous pour cette énergie incroyable !



Fête de la Cartagène

Le soleil était au rendez-vous et l'ambiance était incroyable. Entre traditions et festivités, nous avons voyagé dans le temps. De la vendange avec les enfants et l'élaboration de la Cartagène, au vide grenier - brocante proposé par l'association Narbonne Broc, à la soirée enflammée animée par The Rockidzs, les vinassanais étaient nombreux à partager des moments inoubliables. L'équipe dynamique des Pantiguettes a assuré la buvette et la petite restauration.



Fête locale de la Saint Martin 8, 9, 10 et 11 Novembre

Les très nombreux Vinassanais ont assisté avec une profonde émotion à la projection du film de Yannick Séguier « Ils n'ont rien oublié ! » dans lequel de nombreux audiois et audoises témoignent de leur souvenir sur la seconde guerre mondiale.

Vous étiez nombreux à profiter du feu d'artifice, de la soirée années 80 et de la buvette / restauration assurée par l'ESV. Merci à toutes et à tous pour votre bonne humeur, véritable moteur de cette belle réussite !

Un grand merci aux enfants et à la chorale pour leur participation aux différentes cérémonies de la commune.



QUELQUES PHOTOS DES EVENEMENTS DE 2025



Bénévoles nettoyage Clape



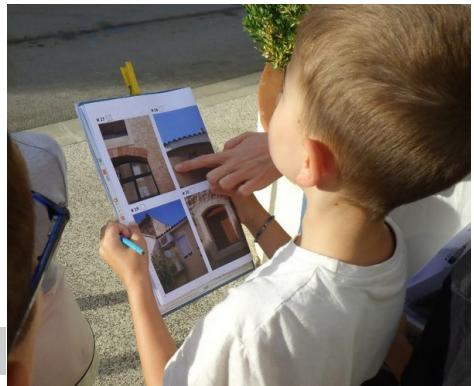
Remise bouclier ESV fin de saison



Marché de la truffe



Cérémonie 11 novembre



Journées du patrimoine: Maison Pech



Marche octobre rose



Halloween centre de loisirs



Tournage maison PECH



La Tempora

QUELQUES PHOTOS DES EVENEMENTS DE 2025



Course USEP Ecoles



Vinassos



Goûter séniors



Rues en fête



Spectacle séniors



Vœux du maire



Rencontre séniors /Rpei



Remise chèque téléthon

Vie locale

Colis de Noël des séniors

Comme chaque année, la commune a le plaisir d'offrir aux aînés un colis gourmand à l'occasion des fêtes de Noël. Pour cette édition 2025, les bénéficiaires découvriront un coffret particulièrement soigné : grâce à une proposition avantageuse du fournisseur, il a été possible d'offrir comme toujours un produit de qualité sans augmenter le coût pour la commune.

Une belle attention pour célébrer la fin d'année et témoigner, une fois encore, de l'attachement de la municipalité à ses seniors..

Recensement de la population : c'est obligatoire et c'est bientôt !

Le prochain recensement de la population de notre commune se déroulera du 15 janvier au 14 février 2026.

Cette opération, organisée par l'INSEE en partenariat avec la mairie, concerne l'ensemble des habitants et permettra d'actualiser les données démographiques de notre commune, forte d'environ 2 750 habitants.

Pourquoi se faire recenser ? Le recensement est une démarche essentielle et obligatoire :



Il permet de connaître la population officielle de la commune ;

Il détermine le montant des dotations de l'État ;

Il aide la municipalité à adapter les équipements publics (écoles, services de santé, équipements sportifs, logements, transports, etc.) aux besoins réels de la population.

Chaque réponse compte ! En participant, vous contribuez directement à l'avenir de notre territoire.

Bien sûr nous vous garantissons la confidentialité pour les renseignements vous concernant.

Comment cela se passe ?

Un agent recenseur, recruté par la mairie, passera à votre domicile pour vous remettre les documents nécessaires.

Vous pourrez ensuite répondre en ligne sur le site le-recensement-et-moi.fr . Une méthode simple, rapide et sécurisée. Ou si vous le préférez, remplir les questionnaires papier remis par l'agent, qui pourra éventuellement vous aider à le compléter.

Toutes les informations recueillies restent strictement confidentielles et sont destinées uniquement à l'INSEE.

Les agents recenseurs seront facilement identifiables grâce à leur carte officielle. Merci de leur résERVER le meilleur accueil.

Votre participation est indispensable pour que notre commune dispose de données fiables et puisse mieux préparer l'avenir. Le recensement, c'est utile à tous, simple et sûr pour chacun.

Gérard Augustin, préparateur physique des championnes du monde de rugby à XV militaire féminin

C'est avec fierté que début novembre Didier Aldebert et des élus ont reçu à la mairie le Vinassanais Gérard Augustin.

Ce n'est pas la première fois que Gérard nous faisait l'honneur de sa visite, puisqu'en 2023 il était venu nous présenter le trophée de champions du monde remporté alors par l'équipe masculine. Cette fois, c'est celui acquis le 3 septembre sur la pelouse anglaise de Gloucester par les féminines qui faisait un passage remarqué par Vinassan. Cette équipe est constituée de joueuses issues des 3 corps d'armée, air, terre, mer et de la gendarmerie nationale.



Durant cette compétition, nos bleues ont réalisé l'exploit de battre les Sud Africaines et les Anglaises 32 à 13, qui plus est, sur leur terre. Une performance dont elles peuvent être fiers. En finale elle venaient à bout, après un match héroïque, de la redoutable équipe Fidjienne grâce à un essai d'anthologie marqué dans les ultimes secondes.

Les Vinassanais peuvent être fiers de savoir que par le biais de leur préparateur physique, c'est un peu de Vinassan qui a contribué à ces succès !

Vie locale

Collège de Coursan « Les Mailheuls », le collège des jeunes Vinassanais.

L'entrée au collège marque pour les élèves de l'école primaire le grand changement ! Fini pour eux le maître ou la maîtresse unique qui, durant toute une année scolaire, s'occupait d'eux dans une seule et même classe. Désormais c'est le collégien qui va se prendre en charge et se rendre selon les cours, dans telle ou telle salle de classe, auprès des enseignants. Et ce, au sein d'un établissement d'une capacité bien supérieure à celle qu'il connaissait. C'est une étape, un cap qu'il va franchir ! Concernant les élèves de Vinassan, pas d'angoisse... Une visite du collège et prise de contact ayant été faite à la fin de la saison précédente ! À Coursan comme ailleurs, l'enseignement secondaire accueille, sans examen de passage, tous les élèves à l'issue du primaire et leur offre un cadre commun de scolarisation, garantissant l'égalité d'accès à l'enseignement secondaire.

Les Mailheuls. C'est tout naturellement ce nom, issu de l'Occitan, signifiant « jeunes pousses de vigne », qui fut attribué au collège de Coursan, lors de son ouverture le 21 septembre 1967 car c'est sur un ancien vignoble qu'il fut construit. Un grand nombre de Vinassanais l'ont tout naturellement fréquenté au fil des ans et des générations.

Depuis la dernière rentrée, ce sont environ 680 élèves, habitant Coursan, Armissan, Fleury d'Aude, Salles d'Aude ou Vinassan qui sont inscrits dans l'établissement. Ils reçoivent une formation reposant sur un socle commun de connaissances ; français, mathématiques, langues, histoire géographie et enseignement moral et civique, sciences de la vie et de la terre, physique-chimie, technologie, arts plastique et histoire des arts, éducation musicale, éducation physique et sportive, ainsi que formation aux médias et à l'information.. Deux voyages par an sont organisés. En alternance Allemagne et Espagne puis Italie et Angleterre. Des sorties telles qu'à « Visa pour l'image » et des raids verts (randonnées) et blancs (ski) sont programmés. Depuis 2022, côté prévention, le programme de lutte contre le harcèlement à l'école est mis en place.

Pour recevoir ces cours et encadrements, ils peuvent compter sur une équipe enseignante de quelques 60 professeurs des collèges. Ils sont entourés des personnels de direction à la tête desquels se trouve Madame Clément, la Principale, d'une équipe administrative et technique dynamique et du service médico-social. Cette équipe compte 11 agents en cuisine et entretien, 7 AESH, 1 infirmière et 7 surveillants encadrés par 2 conseillères principales d'éducation. Les uns sont rémunérés par l'Éducation Nationale, les autres par le Département de l'Aude.

Au-delà des enseignements obligatoires ou optionnels, des clubs et ateliers apportent à chacun des réponses adaptées à leur désir. La ludothèque active durant la pause méridienne en est un exemple, tout comme le chant choral, les jeux de rôle, l'atelier informatique, l'atelier jardin, les activités sportives dans le cadre de l'UNSS ou bien encore le dispositif « collège au théâtre » qui a débouché sur l'interprétation d'une pièce de théâtre à Narbonne.

Sans oublier les tables de tennis de table et de jeux de dames ou d'échecs installées depuis peu dans la cour du collège. Pour ces derniers, les pions ont été conçus à partir de l'imprimante 3D maison.

Parmi les spécificités toutes à l'honneur de cet établissement il est à noter la restauration du chef de cuisine Yannick Mangel et de son équipe, faisant quelques 500 repas maison par jour, avec des produits au maximum locaux, de qualité et souvent bio. Le coût réel d'un repas est d'environ 9€, mais une grande partie de cette somme est prise en compte par le Conseil Départemental de l'Aude.

Le collège s'étend sur plusieurs bâtiments et sur deux niveaux. Il se compose d'une trentaine de salles de classe simples ou spécialisées, d'études, de regroupement pédagogique, chacune équipée du matériel de vidéo projection, d'ordinateurs et d'un Centre Documentaire d'Informations.

Le renouvellement de la chaudière a permis la régulation de la température souhaitée dans l'ensemble des locaux. En 2027 va s'opérer, là aussi financée par le Conseil Départemental propriétaire des murs et locaux, l'isolation totale par l'extérieur de tous les bâtiments d'enseignement. Parmi les projets de l'équipe pédagogique, une classe extérieure protégée du soleil pour les beaux jours !

Les Mailheuls, un collège en perpétuelle évolution au service de notre jeunesse.



Informations

Vin' alerte

Afin de vous informer au mieux sur les risques majeurs sur la commune, nous avons mis en place un système d'alerte par SMS. Il est toujours temps de s'inscrire en mairie.

Recensement enfants nés en 2023

- Pour préparer la rentrée scolaire de septembre 2026, l'école maternelle a besoin de connaitre les enfants nés en 2023.
- Merci de bien vouloir vous faire recenser en mairie ou sur accueil@vinassan.fr.

Élections municipales des 15 et 22 mars 2026

Pour pouvoir voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales de votre commune. L'inscription peut être réalisée en ligne via le site service-public.fr ou en mairie jusqu'au 6 février 2026.

L'inscription se fait d'office pour les jeunes de 18 ans ayant fait leur recensement à 16 ans.

Pimms médiateur social

Il vous facilite l'accès aux services publics en complément et en lien avec les services municipaux.

Le partenariat avec la mairie est prolongé depuis janvier 2025. Les permanences ont lieu le vendredi toute la journée. Sur rendez-vous en mairie.

Téléthon : Pour vos dons, une urne est à votre disposition en mairie. Merci de soutenir l'AFM Téléthon.

Histoire des Maires de Vinassan (suite)

M. François MONTESTRUC 1902-1920

(Pour la période 1902 à 1907 absence d'archives)

1907: Election du maire M. Montestruc François. Cette année éclate la révolte des vignerons

Juillet 1908 : Suite aux inondations, la commune doit procéder à de grosses réparations sur les chemins vicinaux. Une aide aux sinistrés est attribuée.

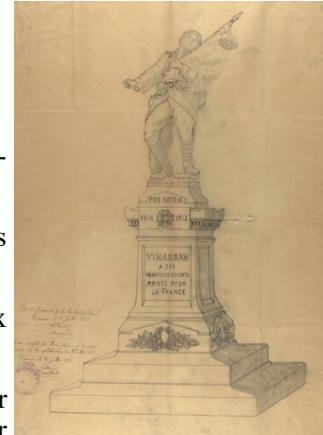
Août 1908 : Le Conseil Municipal vote un secours en faveur des viticulteurs malheureux de Thézan les Corbières, de Montséret et de Saint André de Roquelongue.

Janvier 1909 : La situation des viticulteurs ne s'est pas améliorée et il y a lieu d'y porter remède ; le Conseil Municipal prend la décision d'allouer une prime de 0.50 centimes par degré et par hectolitre aux vins allant à la distillation. Une subvention de 100 francs est attribuée au syndicat des vignerons. Une subvention est aussi versée à la jeune Lyre Vinassanaise.

Novembre 1909 : Achat d'un char funéraire.

Décembre 1913 : Vote d'un emprunt de 10 000 francs pour la création de caniveaux cimentés et élargissement du chemin de Fleury.

1914 - 1918 : Première Guerre mondiale. Armistice signée le 11 novembre 1918.



Mr Jean MOUNIE 1920-1922

Le 1^{er} décembre 1919, un arrêté préfectoral est transmis à la commune : installation du nouveau conseil municipal. Suite au vote M. Mounié ayant la majorité absolue a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Janvier 1920 : Suite à la loi du 25 octobre 1919, stipulant la création et l'organisation d'une chambre d'agriculture au chef-lieu de chaque département, le Conseil Municipal réuni le 07 janvier 1920 nomme un délégué qui sera appelé à établir de concert avec le Maire et le délégué du préfet la liste des électeurs agricoles de la commune.

Installation d'une distillerie dans un bien public, pour une période de deux mois.

24 février 1920 : Création d'un poste de cantonnier

26 juillet 1920 : Vote pour l'achat d'une écharpe tricolore au maire et à son adjoint.

04 décembre 1920 : Attribution gratuite de concession de terrain au cimetière pour nos soldats morts pour la France.

22 juin 1922 : M. le Maire expose tout l'intérêt pour la mairie de faire l'achat d'une machine à écrire.

Le village de Noël et ses bénévoles



Bûche tiramisu à la vanille

Ingédients / pour 8 personnes

- 3 jaunes d'œufs
- 60 gr de cassonade
- 400 gr de mascarpone
- 50 ml de crème entière liquide (1)
- 300 ml de crème entière liquide (2)
- 120 gr de sucre glace
- 4 feuilles de gélatine
- 2 à 3 cuillères à soupe d'extrait de vanille
- Une tasse de café
- Des biscuits à la cuillère
- Cacao en poudre

Bon appétit



Commencez par hydrater les feuilles de gélatine dans un grand volume d'eau.

Dans un bol, fouettez les jaunes d'œufs avec la cassonade. Ajoutez le mascarpone.

1. Chauffez la crème liquide entière (1) et incorporez-y la gélatine bien essorée. Verser dans le mélange œufs-sucre et fouettez le tout. Ajoutez l'extrait de vanille.

2. Avec le reste de la crème liquide (2), montez une chantilly. Incorporez petit à petit le sucre glace.

Ajoutez cette chantilly dans votre précédente préparation. Dans un moule à bûche, versez votre crème puis ajoutez une rangée de biscuits à la cuillère préalablement imbibés dans le café. Répétez l'opération jusqu'à remplir votre moule.



Placez au congélateur toute la nuit. Le lendemain, démoulez environ huit heures avant de servir. Saupoudrez de cacao.

Petit plus: pour parfumer un peu plus votre bûche, vous pouvez utiliser un bâton de vanille et en récupérer les grains.

